Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 4 (1894)

Artikel: Contribution à la numismatique des Comtes de Savoie : monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées

Autor: Ladé

Kapitel: Amédée IV : 1343-1253

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-171966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et la pièce plus petite, connue déjà par les travaux de Promis, était l'obole, c'est-à-dire la moitié d'un denier fort qui n'a pas encore été retrouvé, pesant environ 1,46, soit un denier du marc de l'Empire, comme nous en verrons tout à l'heure sous Amédée IV. En d'autres termes, l'influence du système impérial, ou du Rhin, commença-t-il à se faire sentir en Savoie déjà sous Humbert III, ou seulement sous son petit-fils ? Les faits connus jusqu'à présent ne permettent pas de répondre à cette question.

AMÉDÉE IV

1232-1253

N° 11. Croix pattée.

✠ AM'*COMES

℟. Étoile à 6 rais, ou plutôt fleur à 6 pétales, avec point central.

✠ SABAVD*IE

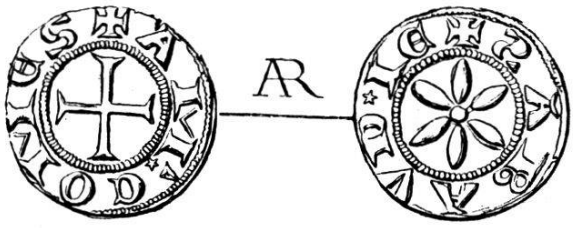

Argent. Poids : 1,28. Ma collection.

Les caractères ne sont pas encore entièrement gothiques mais tendent à le devenir; les C et les E le sont déjà franchement. Cette pièce appartient à une période de transition.

N° 12. Même type et mêmes légendes, y compris les

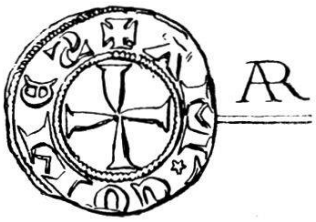

petites étoiles qui les entrecoupent, mais l'S de COMES, aussi bien que celle de SABAVDIE, est renversée.

Argent. Poids : 1,48. Ma collection. Un second exemplaire, appartenant à M. de Palézieux, pèse 1,28.

N° 13. Même type et mêmes légendes qu'au n° 11, y compris les petites étoiles, mais l'S de SABAVDIE est tournée correctement.

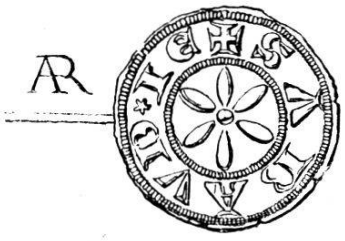

Argent. Poids : 1,24-25. Ma collection.

Un autre exemplaire, d'un coin un peu différent, les caractères étant disposés autrement par rapport aux pétales de la fleur, que j'ai examiné pendant qu'il appartenait à la maison P. Strœhlin et Cie, et qui fait partie aujourd'hui d'une grande collection italienne, pesait 1,40.

Ces trois pièces sont inédites. Elles sont des variétés les unes des autres. A cause de leur ressemblance parfaite quant au dessin et au genre des caractères on ne peut pas douter qu'elles sont le produit de plusieurs coins d'une même émission ou d'émissions très rapprochées.

Leur attribution à Amédée IV n'est pas douteuse ; il n'y a pas moyen de les confondre avec les deniers à trois besants d'Amédée III ou avec les pièces à caractères tout à fait gothiques d'Amédée V. Sauf meilleur avis, je les appelle des deniers.

Les cinq exemplaires que je possède ou que j'ai vus, tous très bien conservés, presque à fleur de coin, présentent aussi une ressemblance complète quant au métal, qui est de l'argent bas et pas du billon, et quant au poids, il varie de 1,24 à 1,48 et la moyenne est de 1,327. Ce chiffre indique une taille tout à fait différente de

celle qui servait de base aux deniers sécusins dont il a été parlé jusqu'à présent. Quelle était-elle ?

Quand on veut déterminer le poids légal d'une espèce dont l'ordre de frappe est inconnu d'après les exemplaires existants, on doit prendre pour norme les pièces les meilleures, c'est-à-dire les plus lourdes (1) ; par conséquent, les deniers d'Amédée IV dont il s'agit, devaient avoir normalement un poids plus rapproché de 1,40 et de 1,48 que de 1,24 et de 1,28. On arrive au même résultat en considérant les poids moyens ; pour cette détermination, on doit baser ses calculs sur un grand nombre de pièces quand cela est possible, mais quand on ne les a pas à sa disposition, on peut se contenter d'un moindre nombre d'exemplaires si tous sont beaux, frappés sur des flans réguliers, et ne diffèrent pas trop entre eux comme c'est le cas ici. L'expérience enseigne qu'alors le poids moyen des pièces effectives est inférieur au poids normal et qu'il y a plus ou beaucoup plus de pièces restant au-dessous de ce chiffre que de pièces qui le dépassent. En appliquant ces règles à la solution du problème que nous nous sommes posé, nous trouvons que l'x cherché ne doit pas être très éloigné de 1,40 ou de 1,48 et en tout cas supérieur à 1,327. L'hypothèse qui répond le mieux à ces données, c'est celle qui ferait du denier d'Amédée IV une pièce dont il allait 160 au marc impérial, que j'évalue à 233,808, c'est-à-dire pesant 1,461 ; nous aurions alors, comme le veut la règle, un exemplaire plus lourd et quatre plus légers que le poids théorique. Je n'hésite donc pas à tenir cette hypothèse pour vraie jusqu'à preuve du contraire.

Il ne faut pas s'étonner de trouver le marc du Rhin dans des pays très éloignés de son lieu d'origine ; c'était le plus employé dans une grande partie de l'Italie ; il n'était pas inconnu dans l'ancien royaume de Bour-

(1) Hultsch, *Griechische und rœmische Metrologie,* Berlin, 1882, p. 231, note.

gogne (1) et c'était celui qui servait de base aux monnaies esterlines, alors au plus fort de leur vogue dans une grande partie de l'Europe occidentale et septentrionale.

Dans ce système, on doit s'attendre à trouver des monnaies du même prince représentant l'obole de ce denier, c'est-à-dire des pièces d'un module plus petit, pesant un peu plus de $\frac{1,461}{2}$, en vertu de la règle empirique que l'obole est en général plus pesante que la moitié du denier correspondant.

Tel est bien le cas en effet. Voici une de ces pièces :

N° 14. Étoile à 6 rais ou plutôt fleur à 6 pétales avec un point central; un besant à senestre du pétale supérieur.

✠ AM' ⁂ COMES

℟. Croix pattée avec un besant au 2me quartier.

✠ ⁂ SABAVDIE ⁂

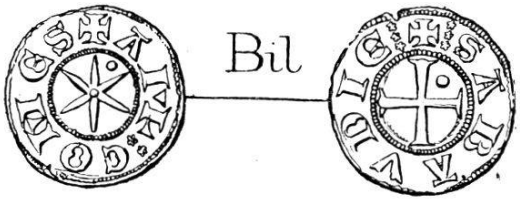

Argent bas ou billon. Poids : 0,75. Ma collection.

Cette pièce diffère peu de celle que Rabut a décrite dans sa *troisième notice* (2) sous le n° 1, planche I, fig. 1. Je l'ai fait dessiner parce que mon exemplaire, mieux conservé, permet de voir distinctement le point qui est au centre de la fleur. Par contre, le dessinateur n'a pas bien rendu les signes qui séparent les mots des légendes; sur la pièce, ce sont distinctement des étoiles et non des rosaces ou fleurs. L'exemplaire de Rabut pesait

(1) Pour prendre date, je saisis cette occasion de dire qu'au XIIIe siècle les comtes de Genevois, *fideles imperii*, comme ils affectaient de mettre sur leurs demi-gros, ne battaient pas monnaie d'après une prétendue livre genevoise dont rien absolument ne prouve l'existence, mais d'après le marc impérial, pour bien affirmer, aussi en cela, leur indépendance des comtes de Savoie qui frappaient alors d'après le marc de Troyes.

(2) François Rabut, *Troisième notice sur quelques monnaies de Savoie inédites*, Chambéry, 1856.

12 grains, soit 0,637 ; le musée départemental de Chambéry en possède trois (1), dont un pèse 0,85. Poids moyen des trois pièces : 0,746.

Ces monnaies, que je n'hésite pas à regarder comme les oboles du denier impérial (nos 11, 12 et 13), ne diffèrent que par la position du besant par rapport à la fleur de l'avers et par les trois étoiles superposées des légendes des pièces décrites par Promis (2) et figurées sous le no 2 de ce règne ; il leur assigne un poids approximatif de 13 grains, soit 0,69, et l'exemplaire de Chambéry, un peu différent (3), pèse 0,70. Deux autres oboles ayant les mêmes figures dans le champ et les mêmes légendes, mais interverties, c'est-à-dire que la croix se trouve à l'avers et la fleur au revers (4), pèsent 0,69 et 0,74. Tout cela concorde fort bien. A noter aussi que ces pièces se distinguent par un module plus petit, 18 millimètres, des deniers décrits plus haut, nos 11 à 13, et de ceux qui vont suivre.

En remarquant que les deniers dont il a été parlé n'ont de besants ni à l'avers ni au revers et que les oboles en ont un (exceptionnellement deux) sur chacune de leurs faces, on pourrait être tenté de supposer que ces signes indiquent la valeur des pièces et Promis a eu cette idée (5).

Je crois qu'il n'en est rien. Nous venons de voir, qu'à ce point de vue-là, les oboles ne sont pas toutes semblables ; pour les deniers de grand module décrits par

(1) *Op. cit.*, n° 13/2.

(2) *Op. cit.*, p. 69. — Il y a dans le texte une confusion évidente : parlant des pièces qui ont un besant sur chaque face et qui pèsent 13 grains, il se réfère à sa première planche, n° 1 d'Amédée IV, et à sa deuxième planche complémentaire, aussi n° 1 ; cette indication devrait se trouver à l'avant-dernière ligne de la page précédente après la mention des deniers du plus grand module et devrait être remplacée à la deuxième ligne de la page 69 par l'indication des nos 2 et 3 de la planche I. Je signale cette erreur pour éviter à d'autres l'embarras dans lequel je me suis trouvé avant de l'avoir aperçue.

(3) *Op. cit.*, n° 14/3.

(4) Promis, *op. cit.*, pl. II, fig. 4, et Perrin, *op. cit.*, n° 22/12.

(5) *Op. cit.*, p. 69. Il propose à ce sujet trois hypothèses différentes mais sans s'arrêter à aucune.

Promis et pour ceux dont il va être question, il n'y a pas non plus d'uniformité. Je fais grâce aux lecteurs de toutes les suppositions que j'ai envisagées pour expliquer l'absence ou la présence en nombre simple ou double des besants sur l'une ou l'autre face des différentes pièces d'Amédée IV ; tout cela ne m'a conduit à rien de satisfaisant et je conclus que dans l'état actuel de la sience on ne connaît pas la signification de ces figures.

N° 15. Croix pattée cantonnée d'un besant au 2me quartier.

✠ AM' ❀ COMES

℞. Fleur à 6 pétales pointus et à point central accostée de 2 besants posés en fasce.

✠ SABAVDIE

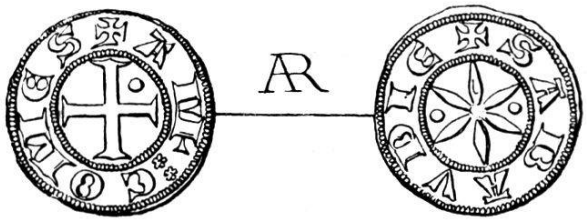

Argent ou haut billon. Poids : 1,09-10. Collection de M. Bieler.

Cette pièce ressemble aux nos 1, pl. I, et 1, deuxième planche complémentaire de Promis, par le module, 20 millimètres, qui sur mon dessin est légèrement plus petit que nature. Il diffère de toutes deux par les besants du revers, posés en fasce, et en outre, du premier par le besant de l'avers et du second par l'orthographe différente du nom du comte.

N° 16. Fleur à 6 pétales pointus et à point central accompagnée de 2 besants posés en bande.

✠ AM' ❀ COMES

℞. Croix pattée cantonnée d'un besant au 2me quartier.

✠ ✱ SABAVDIE ✱

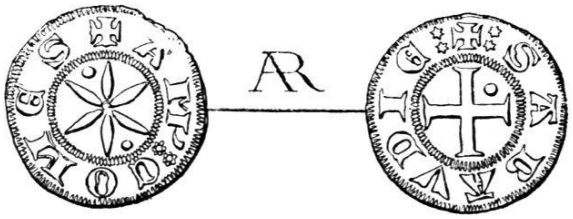

Argent ou haut billon. Poids : 0,88 ; l'exemplaire est fruste et rogné. Module : 20 millimètres (même remarque qu'au numéro précédent). Collection de M. Bieler.

Cette pièce ressemble pour le module aux deux deniers de Promis cités à propos du nº 15 et en diffère par la disposition des besants par rapport à la fleur et surtout par l'interversion des légendes. Elle paraît appartenir, ainsi que le numéro précédent, avec les deux pièces analogues du grand ouvrage de Promis et d'autres semblables décrites par Rabut (1) et par M. Perrin (2) à une espèce de deniers dont le poids normal aurait été d'un scrupule de la livre romaine, qui auraient coexisté sous ce règne avec des pièces plus légères, comme du temps d'Humbert III, et avec des pièces plus lourdes qui paraissent pour la première fois. Quant aux rapports de ces différentes monnaies les unes avec les autres, les mêmes questions se posent pour celles d'Amédée IV que pour celles de son grand-père et elles restent également sans réponse.

PIERRE II

1263-1268.

Nº 17. Fleur à 6 pétales et à point central.

✠ • P • COMMES . On voudra bien remarquer la forme singulière de l'S.

℟. Croix pattée.

✠ SABAVDIE

(1) *Troisième notice*, pl. I, fig. 2.
(2) *Op. cit.*, nos 18/7 et 19/8.